

ACP/84/078/17 Rév.2

*Département du Développement Economique
Durable et Commerce
Tr:JN/Rév:DN*

Bruxelles, le 4 septembre 2017

**Projet d'ordre du jour annoté
de la réunion des Hauts fonctionnaires**

5^e réunion des Ministres ACP chargés de la Pêche et de l'Aquaculture

Melia Nassau Beach Resort, Bahamas, 18-19 septembre 2017

HEURE:	Lundi 18 septembre 2017
08h00	Inscription
09h00	Séance d'ouverture
	<ul style="list-style-type: none"> • M. Viwanou Gnassounou, <i>Sous-secrétaire général ACP</i> • Mme Phedra Rahming, <i>Secrétaire permanente au ministère de l'Agriculture et des Ressources marines des Bahamas</i> • Président de la 5^e réunion des Hauts fonctionnaires en charge de la pêche et de l'aquaculture • Adoption de l'ordre du jour
10h00	Session 1: Bilan de la mise en œuvre du Plan d'action stratégique ACP pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture
	<p>L'un des succès marquants du mécanisme ACP pour la pêche a été l'adoption du Plan d'action stratégique quinquennal ACP pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture couvrant la période 2012-2016, assorti d'une feuille de route adoptée en 2015, ce qui prolonge ainsi la mise en œuvre du Plan jusqu'en 2020. Le Plan d'action stratégique constitue un cadre permettant de renforcer la cohérence des actions en faveur du développement de la pêche et de l'aquaculture dans les pays ACP. Sa mise en œuvre est adaptée aux besoins et à la situation des États membres. Cette session examinera l'état d'avancement du Plan, en mettant en évidence les progrès enregistrés, et tirera des enseignements concernant les principales initiatives nationales et régionales couronnées de succès. Les régions présenteront également leurs perspectives respectives sur la mise en œuvre du Plan.</p> <p>Intervenants : Secrétariat ACP</p> <p>Mme Maria Luisa Cassama Ferreira : <i>Cohérence des politiques en matière de pêche et d'aquaculture dans la région UEMOA</i></p>
11h00	Pause réseautage
11h15	Session 1: Bilan de la mise en œuvre du Plan d'action stratégique ACP pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture
12h00	Session 2: Développement de l'aquaculture
	<p>L'aquaculture est l'un des secteurs alimentaires qui connaît la plus forte croissance dans le monde. Selon les prévisions, elle devrait contribuer à combler la demande de poissons et de produits halieutiques à mesure que les capacités de capture seront pleinement exploitées/surexploitées. Compte tenu de l'importance primordiale du développement de l'aquaculture pour la sécurité nutritionnelle et le développement économique des pays ACP, cette session sera axée sur les principaux défis que pose l'aquaculture et les opportunités permettant d'accroître le développement de ce secteur.</p> <p>Intervenants :</p> <p>Dr. Motseki Hlatshwayo, <i>Conseiller technique – Pêche, Secrétariat de la SADC</i> Mme Matilda Quist, <i>Directeur adjoint, ministère de la Pêche et de l'Aquaculture – Ghana</i> M. Shalendra Kumar Singh, <i>ministère de la Pêche, Fidji</i></p>
13h00	Déjeuner réseautage

14h00	Session 3: Promouvoir la mise en œuvre de l'ODD14: Éliminer la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) dans les pays ACP
	<p>La pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) est un problème persistant qui compromet la gestion durable de la pêche. Il doit être combattu de façon efficace afin d'améliorer les résultats dans ce secteur. L'élimination de la pêche INN constitue l'une des premières cibles à atteindre dans le cadre des Objectifs de développement durable énoncés dans l'Agenda 2030. Il s'agit d'éradiquer, à l'horizon 2020 la pêche INN ainsi que les pratiques de pêche non durables. Trois ans à peine avant cette échéance, cette session se penchera sur les options permettant d'accélérer l'éradication de la pêche INN, tout en mettant en évidence les initiatives et les approches qui ont été couronnées de succès aux niveaux national, régional et international, et en examinant de manière approfondie les options visant à élargir leur portée à travers des partenariats et une collaboration renforcés.</p> <p>Intervenants : M. Per Erik Bergh : Fish I – Afrique : Perspective de la région Sud-ouest de l'Océan indien M. Stefaan Depypere: Directeur, Gouvernance internationale des océans et pêche durable, Direction générale de la Commission européenne chargée des affaires maritimes et de la pêche (DG MARE)</p>
15h30	Session 4 : Gestion efficace des pêches ACP: voie à suivre pour un secteur de la pêche durable
	<p>Au moins 31% des stocks halieutiques évalués au plan mondial sont soumis à la surpêche, en raison d'une mauvaise gouvernance et d'une gestion inefficace, ce qui compromet leur capacité naturelle de régénération qui leur permettait d'offrir des rendements élevés à long terme, entraînant ainsi une perte d'avantages économiques nets. Cette session examinera les voies et moyens de donner une impulsion à la réalisation de la cible 4 de l'ODD 14. Il s'agira de renforcer la mise en œuvre des stratégies de gestion et de gouvernance du secteur de la pêche, afin de maintenir et de réhabiliter efficacement les pêches ACP à des niveaux de viabilité garantissant une productivité élevée, ainsi que de préserver la résilience et le bon état des stocks halieutiques permettant de procurer à la société des retombées économiques et environnementales à long terme.</p> <p>Intervenants M. Milton Haughton, <i>Directeur exécutif du Mécanisme régional de gestion des pêches des Caraïbes (CRFM)</i> M. Mohamed B.D. Seisay, <i>Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA BIRA)</i></p>
17h30	Fin de la première journée

Mardi 19 septembre 2017	
09h00	<p>Session 5 : Économie bleue: maximiser les avantages découlant de la pêche et de l'aquaculture</p> <p>Quelles mesures faut-il mettre en place pour libérer le potentiel de l'économie bleue et accroître les retombées économiques en faveur des économies ACP, notamment celles tirées de la pêche, de l'aquaculture et de l'écotourisme côtier? Cette session sera consacrée au partage d'enseignements et d'expériences, ainsi qu'à l'établissement de partenariats en vue d'accélérer davantage et de soutenir la croissance de l'économie bleue.</p> <p>Intervenants</p> <p>Jacqueline Alder, <i>Initiative pour la croissance bleue - Département des pêches et de l'aquaculture, FAO</i></p> <p>M. Mike Batty, <i>Directeur chargé du développement des pêches - Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique (FFA)</i></p> <p><i>Maurice : Perspective nationale</i></p>
10h00	<p>Session 6 : Pêche artisanale: garantir l'accès aux ressources et aux marchés</p> <p>Une caractéristique importante du secteur de la pêche ACP tient au fait que la pêche artisanale en constitue une composante très importante. De manière générale, la pêche artisanale est solidement ancrée dans les communautés, les traditions et les valeurs locales. Elle revêt une importance cruciale pour la sécurité alimentaire, la création d'emplois, les moyens d'existence, le commerce international et le développement. Les exportations de produits halieutiques ACP sur le marché international atteignent une valeur de 5,3 milliards de dollars américains, dont la plus grande partie provient de la pêche artisanale. Cependant, les petits pêcheurs sont confrontés à des difficultés considérables en matière d'accès au marché, notamment en ce qui concerne le respect des normes alimentaires en vigueur sur les marchés d'exportation, l'accès aux ressources et la concurrence avec les grands opérateurs.</p> <p>Cette session se penchera sur la manière de garantir un accès aux ressources et aux marchés pour la pêche artisanale, sachant que cette question est au centre des préoccupations de nombreux Etats ACP et qu'elle a clairement été fixée comme une priorité parmi les principales cibles de l'ODD 14. Quelles sont les mesures à mettre en place pour répondre aux spécificités liées au développement de la pêche artisanale?</p> <p>Intervenants :</p> <p>M. Mitchell Lay, <i>Coordonnateur du Réseau des organisations de pêcheurs des Caraïbes</i></p> <p>Mr Dawda Foday Saine, <i>Secrétaire Général, Confédération Africaine des Organisations de Pêche artisanale, Sénégal</i></p>
11h00	Pause réseautage

11h15	Session 7: Les prochaines étapes concernant les réformes des subventions à la pêche
	<p>Certaines subventions publiques accordées au secteur de la pêche constituent un facteur déterminant dans l'accumulation des capacités de pêche excessives, et constituent dès lors une menace pour la viabilité des ressources halieutiques marines et les moyens de subsistance qui en sont tributaires. La nécessité de mettre au point des disciplines sur les subventions à la pêche, qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, demeure une importante priorité au niveau international, et davantage encore à la suite de l'adoption de l'ODD 14 dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.</p> <p>Compte tenu de la nécessité de conclure de toute urgence un accord multilatéral interdisant certaines formes de subventions à la pêche, les discussions de cette session porteront sur les questions suivantes: l'état d'avancement des négociations; les principaux éléments d'une réforme des subventions à la pêche acceptable pour les pays ACP et comportant une flexibilité politique suffisante en vue d'assurer le développement durable de la pêche; la manière de contribuer davantage à la définition d'une position cohérente du Groupe ACP sur la réforme des subventions à la pêche.</p> <p>Intervenant :</p> <p>M. Ricardo M. James, <i>Chargé d'affaires permanent à la Délégation de l'OECD à Genève et point focal ACP pour les subventions à la pêche</i></p>
12h30	Déjeuner et réseautage
14h30	<p>Participation aux événements organisés en marge de la réunion:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Initiative pour la transparence des pêches (FiTI) : renforcer la transparence et la participation en vue d'une gestion plus durable de la pêche maritime; • Contenu de la boîte à outils de lutte contre la pêche INN : solutions juridiques et technologiques économiques pouvant contribuer à réaliser les objectifs en matière de lutte contre la pêche INN dans les eaux nationales ainsi qu'à impulser la croissance et le développement communautaire
17h00	Session 8: Examen du rapport de la réunion des Hauts fonctionnaires
	<ul style="list-style-type: none"> • Les participants examineront le rapport de la réunion des Hauts fonctionnaires • Divers
Fin de la deuxième journée	